Histoire
SECRÈTE
DE
L'INQUISITION

FRANÇOIS DE LANNOY

PREMIÈRE ÉDITION

RENNES
ÉDITIONS OUEST-FRANCE
RUE DU BREIL, 13

2021

INTRODUCTION

« Inquisition », le mot fait toujours frémir. Il évoque immédiatement des juges impitoyables, des tortures épouvantables, des prisons inhumaines ou encore des victimes précipitées dans des bûchers. Entré dans le langage courant pour désigner une justice cruelle et arbitraire, il est parfois utilisé de manière excessive ou inappropriée. On parlera ainsi, à propos de la Gestapo, d'« inquisition nazie », ou, à propos de la Tcheka et du NKVD, d'« inquisition rouge » ! En 1908, dans un livre consacré aux victimes de Calvin, l'abbé Rouquette n'hésite pas à parler d'« inquisition protestante » !

Légende à venir.

Légende à venir.

Légende à venir.

Il faut dire que, depuis le XVIII^e^ siècle, une abondante littérature sur le sujet, relayée par le cinéma à partir du XX^e^ siècle, a contribué à brouiller les pistes et à inculquer des idées erronées ou fantaisistes, à exacerber les passions. Par ailleurs, le sujet est sensible et a donné lieu à de nombreuses polémiques et prises de positions, car il touche à un sujet sur lequel les opinions ont évolué, y compris au sein de l'Église.

Née au début du XIII^e^ siècle, dans un contexte particulier marqué par le développement des hérésies et par la menace qu'elles faisaient peser sur l'unité de la foi – un enjeu considérable à cette époque, aux implications religieuses, sociales mais aussi politiques –, l'Inquisition n'est autre qu'un tribunal d'exception. Directement soumis à la papauté, son rôle premier n'est pas de supprimer physiquement les ennemis de l'Église mais de les ramener dans le droit chemin ou, le cas échéant, de les empêcher de nuire. Fruit d'une longue évolution et forte d'un arsenal judiciaire complet et parfois très moderne, cette juridiction,

acceptée et secondée par le pouvoir temporel, va exercer son action de manière très intense pendant quelques décennies avant d'entrer en sommeil à la fin du Moyen Âge, sauf en Espagne et au Portugal. Dans ces deux pays, elle prend une tournure très particulière et subsiste jusqu'au début du XIXe siècle, après une longue période de décadence. Comme toute institution humaine, l'Inquisition a connu des hauts et des bas, des débordements, des abus, des errements, qu'il n'appartient pas à l'historien de juger mais de constater.

En sept chapitres et plus de quarante rubriques, cette histoire secrète de l'Inquisition aborde de nombreux sujets relatifs à l'Inquisition médiévale principalement dans le sud de la France, grand foyer d'hérésie, à l'Inquisition espagnole, la plus importante, la plus longue et la plus contestée, mais aussi aux autres inquisitions moins connues…

Légende à venir.

Le bûcher

La peine du bûcher, qui sanctionne les cas les plus graves (les hérétiques impénitents et les relaps), n'est pas une invention de l'Inquisition.

La mort par le feu est très ancienne et remonte à l'Antiquité. Les Romains punissaient du feu les parricides, les esclaves révoltés, les incendiaires, les magiciens auteurs de sacrilèges et les criminels de lèse-majesté. À partir de Constantin, les empereurs infligent la peine du feu aux hérétiques et

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

notamment aux manichéens. Au XIe siècle, sous Robert le Pieux, des néo-manichéens sont condamnés au bûcher et plus près de l'Inquisition, l'empereur Frédéric II (1194-1250) a également recours au bûcher contre des hérétiques. Si la peine du bûcher est prononcée par l'inquisiteur, elle est toujours exécutée par la justice laïque car l'Église n'a pas le droit de verser le sang ; on dit alors que le condamné est « remis au bras séculier ». Théoriquement, ce dernier a cinq jours pour exécuter la peine et il est obligé de s'incliner sous peine d'être lui-même convaincu d'hérésie. Dans le cas de Jeanne d'Arc, la peine est exécutée immédiatement après la sentence mais il arrive aussi que le délai de cinq jours soit dépassé. L'exécution se fait toujours avec un grand concours de spectateurs. Le condamné est accompagné de religieux qui, jusqu'au dernier instant, vont tenter d'obtenir une rétractation. Le but de la rétractation n'est pas d'annuler l'exécution mais d'arracher l'âme du supplicié au diable. Amener un

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

hérétique au bûcher est considéré par l'inquisiteur comme un échec.

Une fois sur le lieu du supplice, le condamné est solidement attaché à un poteau de bois. On entasse ensuite autour de lui jusqu'à la tête des fagots mêlés de paille. On lui demande une dernière fois s'il désire abjurer son hérésie. Sur son refus, les autorités frappent dans leurs mains et le

bourreau allume les fagots. Le supplicié est souvent asphyxié par la fumée avant d'être brûlé. À l'extinction du bûcher, le corps consumé est déchiré en morceaux et les os brisés. Ces restes sont jetés dans un second feu dont les cendres sont dispersées dans les eaux courantes d'une rivière ou d'un fleuve. Un compte figurant dans les registres de l'inquisiteur Arnaud Assalit, établi lors de l'exécution de quatre hérétiques à Carcassonne le 24 avril 1323, nous apprend que le bûcher a coûté très exactement 8 livres, 14 sols et 7 deniers, correspondant au prix du gros bois, des sarments, de la paille, de la corde et aux émoluments du bourreau. L'Église ne finançant pas la mort, la facture du bûcher est imputable aux biens du condamné. S'il est insolvable, c'est la famille qui s'en acquitte…

La peine de mort est très rarement infligée par les tribunaux inquisitoriaux du Moyen Âge. Sur les 636 sentences prononcées par Bernard Gui en quinze ans (de 1308 à 1323), seulement 42 (soit 4,5 %) sont des condamnations au bûcher, soit une moyenne de trois par an. Ces chiffres sont bien inférieurs à ceux des juridictions laïques.

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

La canonisation d'un pionnier de l'Inquisition : Pierre de Vérone

Avec Robert Le Bougre, dont on a vu plus haut les débordements, Pierre de Vérone est l'un des pionniers de la lutte de l'Inquisition contre l'hérésie et notamment contre l'hérésie cathare.

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

Né dans les environs de Vérone vers 1205 dans une famille elle-même acquise à l'hérésie, il effectue des études à Bologne avant d'entrer dans l'ordre des frères prêcheurs. Il prêche contre l'hérésie en Italie du Nord et tout particulièrement à Milan où il fonde un couvent, s'attache à la formation chrétienne des laïcs et à la diffusion du culte marial. Ses connaissances bibliques mais aussi sa vie d'ascèse et de charité le

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

distinguent des autres prédicateurs. En 1251, il est nommé par le pape Innocent IV inquisiteur pour Milan et Côme. Mais ses succès dans la conversion des hérétiques lui valent de profondes inimitiés. Le samedi de Pâques 6 avril 1252, il est assassiné à coups de serpe et poignardé sur la route de Côme à Milan. Devenu le premier héros de l'Inquisition et de la lutte contre l'hérésie cathare, Pierre de Vérone est canonisé le 24 mars 1253, soit moins d'un an après son martyre. C'est l'une des canonisations les plus rapides de l'histoire de l'Église avec celle de saint Antoine de Padoue par Grégoire IX en 1232. Dans sa bulle de canonisation *Magnis et crebris*, le pape évoque l'histoire édifiante de ce « héros de l'orthodoxie romaine » dont la vie fut vouée au combat contre « les faussaires de la vérité évangélique ». Sa mort glorieuse est soulignée : le saint n'a pas cherché à se soustraire à son agresseur mais, au contraire, il s'est offert comme une hostie. Conçu comme un instrument de mobilisation des fidèles contre les hérétiques, le culte de saint Pierre de Vérone se développe rapidement en Italie, notamment au travers de confréries placées sous son patronage et dédiées à la défense de la foi.

Page de droite :
Légende à venir.

LES AUTRES INQUISITIONS

CHAPITRE SIX

Avec une cinquantaine d'années de décalage avec l'Espagne, l'Inquisition s'établit au Portugal suite aux pressions de son puissant voisin. Comme en Espagne, elle est essentiellement occupée à poursuivre les marranes, juifs superficiellement convertis. Elle se répand dans les possessions portugaises et espagnoles, en Inde et en Amérique du Sud principalement. La Réforme protestante conduit à la réactivation de l'Inquisition en Italie où elle prend le nom de Saint-Office. Dans le reste de l'Europe, elle ne parvient pas à s'imposer. Définitivement supplantée par les juridictions laïques, elle n'existe que nominalement dans les pays restés catholiques.

L'Inquisition portugaise

Comme l'Espagne, le Portugal compte une importante minorité juive (environ 30 000 personnes, soit 3 % de la population), essentiellement des financiers, des marchands, des artisans et des intellectuels.

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.
Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.
Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

En 1492, beaucoup de juifs espagnols se réfugient au Portugal, ce qui double la population hébraïque du pays. En 1496, sous la pression des rois catholiques, le roi du Portugal Manuel Ier décrète l'expulsion des juifs. Mais il fait tout pour les retenir en les forçant à se convertir et en interdisant l'émigration des nouveaux convertis. Il s'ensuit une fusion progressive de la bourgeoisie portugaise et de l'ancienne bourgeoisie juive, souvent superficiellement convertie. Comme en Espagne, ces crypto-judaïsants,

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

appelés « marranes » (à l'origine terme de mépris venant du mot *marrão*, porc), pratiquent clandestinement leur ancienne religion. Quarante ans plus tard, alors que le pouvoir de la bourgeoisie marchande est en pleine extension et que cette fusion est considérée comme dangereuse pour la société traditionnelle et la noblesse, le roi Manuel Jean III obtient du pape Paul III l'établissement d'une inquisition. Cette démarche, qui intervient après toute une série de rebondissements, aboutit à la création de l'Inquisition portugaise en 1536. Organisée sur le modèle espagnol, elle a à sa tête un inquisiteur général (le premier, Diogo da Silva, est aussi confesseur du roi) et un *conselho geral* équivalent de la *Suprema* espagnole. Des tribunaux sont établis à Lisbonne, Coimbra, Evora, et de manière fugitive à Porto,

Tomar et Lamego. Les judaïsants sont la première cible de cette inquisition. Recherchés, forcés d'avouer la pratique clandestine de rites juifs, ils sont réconciliés avec l'Église ou livrés aux flammes s'ils nient. Les réconciliés sont classés dans le groupe des nouveaux chrétiens et soumis à la discrimination de la pureté du sang qui empêche l'accès à certaines charges. Un seul témoignage et une famille que l'on croyait de vieille souche chrétienne est classée comme ayant des origines juives et placée immédiatement sous la vigilance de l'Inquisition. Beaucoup de marranes portugais émigrent, d'abord en Espagne où ils sont à leur tour persécutés, puis dans le reste de l'Europe, aux Pays-Bas, en Grèce, en Italie et aussi en France ou ils s'installent dans les ports (Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes et Rouen). Au XVIII[e] siècle, ce système suscite d'importantes oppositions. Entre 1768 et 1774, le marquis de Pombal met l'institution sous le boisseau en interdisant les autodafés et en supprimant la distinction entre « vieux » et « nouveaux » chrétiens. L'Inquisition portugaise est définitivement abolie en 1821.

Les archives de l'Inquisition portugaise figurent parmi les mieux conservées de l'Europe moderne. Elles permettent de connaître assez précisément son activité de 1536 à 1794, soit un peu plus de 31 000 procès (dont 13 225 de 1540 à 1629), plus de 750 autodafés, 1 183 condamnations à mort (soit 3,7 % des personnes traduites, dont 765 de 1540 à 1629), presque 30 000 réconciliés…

LISTA
DAS
PESSOAS,
QUE SAHIRÃO, CONDENAÇÕES, QUE FIVERÃO,
SENDO INQUISIDOR GERAL
O EMINENTISSIMO, E REVERENDISSIMO
SENHOR
NUNO DA CUNHA,
HOMENS.

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

La condamnation de Giordano Bruno

Né vers 1550, issu d'une famille noble de Nola, près de Naples, il reçoit une éducation soignée avant d'entrer dans le couvent napolitain des frères prêcheurs.

Esprit tourmenté et infatigable chercheur, il étudie les philosophes de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la Renaissance, et prend en haine la philosophie aristotélicienne. Il quitte son ordre et mène une existence vagabonde en Italie et en France, se convertit un temps au calvinisme à Genève, se rend en Angleterre et en Allemagne avant de s'établir à Venise. Il écrit de nombreux ouvrages de philosophie et de magie où il affirme très nettement une pensée panthéiste, critiquant le christianisme dans son ensemble. Dénoncé au grand inquisiteur de Venise, il est arrêté et traduit devant son tribunal. Il renie toutes ses théories et promet de vivre en bon chrétien. Averti du danger présenté par ses écrits, le pape Clément VII demande à la Sérénissime qu'il lui soit livré afin d'être rejugé par l'inquisition de Rome. Il est finalement extradé

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

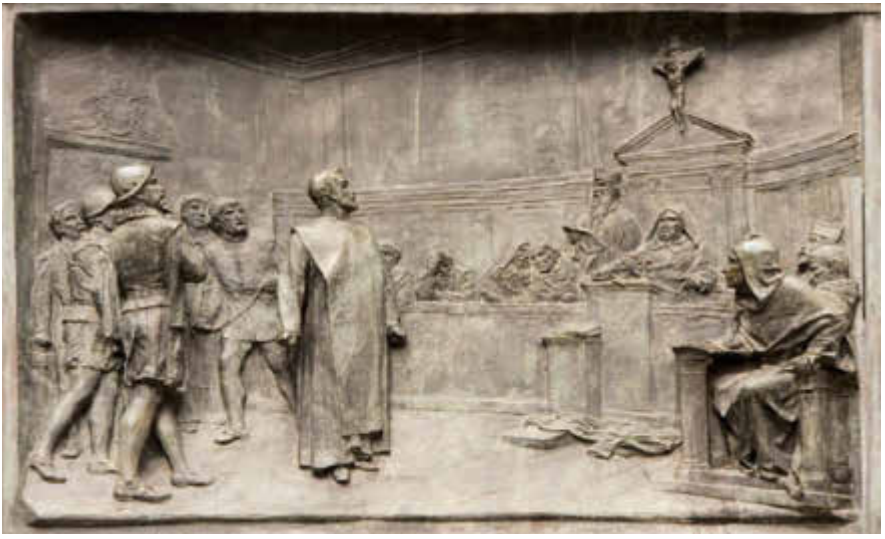

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

et emprisonné. Il s'ensuit un interminable procès qui dure six ans mais dont les actes n'ont jamais été retrouvés. Giordano Bruno refuse cette fois-ci d'abjurer ses erreurs. Il est finalement condamné à mort comme prêtre apostat, propagandiste de doctrines subversives et négateur de toutes les vérités religieuses avant d'être brûlé le 17 février 1600 sur le campo di Fiori à Rome.

Au XIX^e^ siècle, les adversaires de l'Église s'emparent de ce personnage sulfureux pour en faire un héros et une victime de l'obscurantisme catholique. Un monument en son souvenir est érigé sur le lieu même de son supplice par un comité de libres penseurs, de francs-maçons et de militants libéraux et laïques, soutenus par le président du Conseil Francisco Crispi et par de nombreux intellectuels européens, dont Victor Hugo et Ernest Renan. Au cours de l'inauguration de ce monument, le 9 juin 1889, le recteur de l'université de Rome prononcera cette phrase restée célèbre : « Je crache sur ce cadavre putréfié qu'est l'Église catholique. » Cet événement suscite une réaction vigoureuse de Léon XIII, qui menace de quitter Rome et passera finalement la journée du 9 juin prostré devant la statue de Saint-Pierre. Les festivités qui suivront cette inauguration seront qualifiées par l'Église d'« orgie satanique »…

L'affaire Galilée

En 1543, un chanoine polonais, Nicolas Copernic, découvre que, contrairement à ce qui était communément admis, la terre n'est pas un point fixe autour duquel tournent les astres, mais qu'elle tourne autour du soleil.

C'est la théorie de l'héliocentrisme. Elle constitue une révolution remettant en cause toute une série d'épisodes de la Bible se référant à une cosmologie ordonnée autour de la terre. L'ouvrage dans lequel est exposée

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

Xxooxoxo xox xoxox xoxooxox xoxxooxox oxoxoxo xoxoxo.

cette théorie est pourtant dédicacé au pape Paul III et Copernic reçoit l'autorisation d'enseigner à Rome. Ses théories sont donc acceptées par l'Église alors qu'elles sont violemment rejetées par les réformateurs comme Luther et Mélanchthon.

Quelques décennies plus tard, un savant italien, Galileo Galilei, dit Galilée (1564-1642), reprend les théories de Copernic, et dans une lettre adressée à la grande-duchesse de Lorraine Christine, affirme que les interprétations littérales de la Bible sont à rejeter. Or, en 1615, la Congrégation de l'Index publie un décret condamnant le principal ouvrage de Copernic, *De revolutionibus orbium cœlestium*, et, l'année suivante, le cardinal Bellarmain enjoint Copernic de ne plus défendre la théorie de l'héliocentrisme. En 1623, Galilée publie un ouvrage, *Il staggiore*, dans lequel il conteste l'autorité de la tradition. L'élection, cette même année 1623, d'Urbain VIII, qui est son ami et

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION PAGE 4

CHAPITRE PREMIER
NAISSANCE DE L'INQUISITION MÉDIÉVALE
PAGE 8
La recherche des hérétiques d'abord confiée aux évêques PAGE 10
Innocent III, Grégoire IX et la mise en place de l'Inquisition pontificale PAGE 12
Les débuts de l'Inquisition à Toulouse : Guillaume Arnaud et Pierre Seila PAGE 14
Le massacre d'Avignonet (1242) PAGE 16

CHAPITRE DEUX
LE FONCTIONNEMENT DE L'INQUISITION
PAGE 18
Bons et mauvais inquisiteurs PAGE 20
Édit de foi, édit de grâce PAGE 24
Appel et déposition des témoins PAGE 26
La torture PAGE 28
Les peines spirituelles PAGE 30
Une peine infamante : le port des croix PAGE 32
Peines pécuniaires et incapacité civile PAGE 34
Confiscation des biens et destruction des maisons PAGE 36
Le mur PAGE 38
Le bûcher PAGE 40
Les procès posthumes PAGE 44

Chapitre trois
L'Inquisition à l'œuvre

PAGE 48
La canonisation d'un pionnier de l'Inquisition : Pierre de Vérone PAGE 50
La dispersion des vaudois PAGE 52
La lutte contre les spirituels PAGE 56
Un franciscain contre l'Inquisition : Bernard Délicieux PAGE 58
Magie et sorcellerie PAGE 60
L'Inquisition et les templiers PAGE 62

Chapitre quatre
L'Inquisition espagnole

PAGE 64
Torquemada, organisateur de l'Inquisition espagnole PAGE 66
Un système très centralisé PAGE 70
L'autodafé PAGE 74
Une punition particulière, le *sanbenito* PAGE 78
L'inhabileté PAGE 80
Une spécificité : les familiers du Saint-Office PAGE 82
L'Inquisition espagnole en chiffres : combien de procès ? PAGE 84

Chapitre cinq
Les cibles de l'Inquisition espagnole

PAGE 86
Les judaïsants ou *conversos* : un délit de non-assimilation PAGE 88
Les *moriscos* : des musulmans mal convertis PAGE 90
Les protestants PAGE 92
Les vieux chrétiens PAGE 94
Anton de La Fuente, un ermite pèlerin devant l'Inquisition PAGE 98
Un guérisseur français traduit devant l'inquisition de Valence PAGE 102

Chapitre six
Les autres inquisitions

page 104

L'Inquisition portugaise page 106
Inquisition et Nouveau Monde page 110
Charles Dellon et l'Inquisition à Goa page 112
L'Inquisition romaine page 114
L'Index page 116
La condamnation de Giordano Bruno page 118
L'affaire Galilée p 120

Chapitre sept
L'Inquisition, une source de débat et d'inspiration

page 124

Montesquieu et l'Inquisition page 126
Un défenseur de l'Inquisition : Joseph de Maistre page 128
Jean-Paul Laurens, peintre de l'Inquisition médiévale page 132
L'Inquisition au cinéma page 136

– Bennassar, Bartolomé (dir.), *L'Inquisition espagnole. XV^e^-XIX^e^ siècles*, Paris, Hachette, « Pluriel », 1979. « Bernard Gui et son monde », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 16, Toulouse, Privat, 1981.
– Biget, Jean-Louis, *Hérésie et Inquisition dans le midi de la France*, Paris, Picard, 2007.
– Dedieu, Jean-Pierre, *L'Inquisition*, Paris, Cerf, 1987 (l'une des meilleures synthèses sur le sujet).
– Dedieu, Jean-Pierre, *Les Mots de l'Inquisition*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002.
– Eymerich, Nicolau, Peña, Frances, *Le Manuel des inquisiteurs*, trad. fr. L. Sala-Molins, Paris, Albin Michel, 1973. « Effacement du catharisme », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 20, Toulouse, Privat, 1985.
– Griffe, Élie, *Le Languedoc et l'Inquisition. 1229-1329*, Paris, Letouzey et Ané, 1980.
– Guiraud, Jean, *Histoire de l'Inquisition au Moyen Âge*, t. I : *Origines de l'Inquisition dans le midi de la France* ; t. II : *L'Inquisition au XIII^e^ siècle en France, en Espagne et en Italie*, Paris, Picard, 1935 et 1938.
– Hayward, Fernand, *Que faut-il penser de l'Inquisition ?*, Paris, Fayard, 1958.
– Kamen, Henry, *Histoire de l'Inquisition espagnole*, trad. fr. T. Prigent et H. Delattre, Paris, Albin Michel, 1966.
– Lea, Henry Charles, *Histoire de l'Inquisition au Moyen Âge*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2005 (rééd. de l'œuvre de cet historien américain parue en 1900-1902). « Le Credo, la Morale et l'Inquisition », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 6, Toulouse, Privat, 1971. *Le Dictionnaire des inquisiteurs. Valence 1494*, Paris, Galilée, 1981 (présenté par L. Sala-Molins).
– Le Fur, Didier, *L'Inquisition*, Paris, Tallandier, 2012. *Le Livre des sentences de l'inquisiteur Bernard Gui*, Paris, CNRS éditions, 2010.
– Martin-Bagnaudez, Jacqueline, *L'Inquisition. Mythes et réalités*, Paris, Desclée de Brouwer, 1992.
– Pérez, Joseph, *Brève histoire de l'Inquisition espagnole*, Paris, Fayard, 2002.
– Testas, Guy et Jean, *L'Inquisition*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1974.